Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] DÉMISSION DU MAIRE DE SAINT-BRÉVIN : Ne pas laisser l’extrême droite diffuser sa haine

Après Callac, Saint-Brévin. Les attaques perpétrées contre les élus de la République par l’extrême droite sont d’une gravité rarement atteinte dans une période récente : la CFDT les condamne sans réserve. Il n’y a pas de renoncement possible face à ces intimidations et ce harcèlement. D’autant moins quand ces actes trouvent un débouché dans les urnes depuis plusieurs années.

Car ne nous trompons pas. À l’origine de ces délits, voire de ces crimes, la même intolérance et le même rejet de l’étranger proférés par des groupuscules d’extrême droite et relayés par des partis politiques. La démission du maire de Saint-Brévin n’est pas un fait divers. C’est un acte fort, qui doit pousser à la réaction de tous.

L’accueil des demandeurs d’asile n’est pas un supplément d’âme : c’est une condition pour réussir l’intégration de femmes, d’hommes et d’enfants qui, pour beaucoup, fuient la guerre et la misère. Nous devons apporter à cette détresse le soutien que chacun de nous serait en droit d’attendre dans la même situation. Rien ne doit venir entraver ce qui est, par ailleurs, une obligation républicaine et il n’est pas acceptable que des élus soient livrés à eux-mêmes lorsqu’ils installent des centres d’accueil ou d’hébergement dans leur commune.

La CFDT apporte son total soutien à Yannick Morez et réclame que tous les moyens soient mis en oeuvre pour éviter qu’une telle situation ne se reproduise.

stop
Documents
DÉMISSION DU MAIRE DE SAINT-BRÉVIN Ne pas laisser l’extrême droite diffuser sa haine